

VOUS VOULEZ CHANGER VOS PRÉNOMS ET VOTRE MENTION DU SEXE?

Vous êtes trans, non binaire ou *genderqueer*?
Vous pouvez **modifier ces informations sur vos documents officiels** en faisant une demande au Directeur de l'état civil.

EXEMPLES DE DOCUMENTS QUI PEUVENT ÊTRE MIS À JOUR :

- votre acte de naissance et celui de votre enfant
- votre acte de mariage ou d'union civile
- votre carte d'assurance maladie
- votre permis de conduire
- votre passeport

À SAVOIR AVANT DE FAIRE UNE DEMANDE :

Vous devez vivre **au Québec** depuis au moins un an.

Pas besoin d'avoir reçu de soins d'affirmation de genre.



Pour savoir comment faire une demande et connaître les frais à prévoir :
educaloi.qc.ca - Identité de genre : changer son prénom et sa mention du sexe

Cette affiche a été réalisée avec la participation financière de :